

Édito

Faites un cadeau rare et précieux. Donner son sang c'est offrir sa vie. Tel est le message que l'Établissement français du sang souhaite communiquer à tous en ces périodes de fêtes.

Nous, qui sommes donateurs, connaissons depuis longtemps la valeur de ce cadeau que nous offrons lors de chaque collecte. Un geste simple qui apporte tant d'espoir aux malades et met un terme à bien des souffrances.

Hélas, à l'approche de Noël, les donateurs se font moins nombreux. Alors que le nombre de patients ayant besoin d'une transfusion, lui, ne diminue pas.

Mobiliser autour du don durant ces vacances est donc plus qu'essentiel.

Joyeux Noël et bonne année à tous.

Jean-Claude Guégan
Président de l'ADSB Rezé

Sommaire :

- **Plasma: le don éthique en danger**
- **Un jeu vidéo pour attirer des nouveaux donateurs**
- **Une 8e édition record au Salon du disque**

Plasma : le don éthique en danger !

Le Conseil d'État vient de mettre fin au monopole de l'Établissement français du sang (EFS) dans la vente de plasma sanguin. En effet, une société pourra désormais commercialiser en France un plasma « SD » (plasma frais congelé traité par solvant-détergent pour réduire le risque de transmission d'agents pathogènes), dans la production duquel intervient un processus industriel.

Le Conseil d'État était saisi par la société Octapharma France, qui demandait une autorisation de mise sur le marché pour « Octaplas », un plasma SD, déjà commercialisé en Europe. En 2010, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) le lui avait refusé, au motif que le plasma s'inscrivait dans la liste des produits sanguins soumis à un régime spécifique caractérisé par l'hémovigilance et le monopole de l'EFS.

Or Octapharma France a opposé à cette interdiction les directives européennes du 6 novembre 2001 et du 31 mars 2004, qui prévoient une exception pour « le plasma dans la production duquel intervient un processus industriel ». Ce type de plasma peut être qualifié de médicament, tout en devant répondre aux exigences applicables aux produits sanguins. « Le Conseil d'État n'a donc



La société Octapharma serait autorisée à vendre des produits issus du plasma fabriqués de manière non éthique.

pu constater l'illégalité de la décision litigieuse du directeur général de l'AFSSAPS, et l'a annulé », lit-on dans l'avis de la haute juridiction.

Concrètement, une société pourra commercialiser un plasma SD, issu d'un processus industriel, à plusieurs conditions : obtenir une autorisation de mise sur le marché, et respecter les exigences liées au caractère volontaire, anonyme et gratuit des dons de sang, à la majorité du donneur, et au dépistage des maladies transmissibles, prévues par le code de la santé publique. Pour éviter toute rupture d'approvisionnement, l'EFS pourra, lui, continuer à fabriquer et à distribuer du plasma SD sous le régime des produits sanguins labiles jusqu'au 31 janvier 2015, en

l'attente de nouveaux textes lui permettant de poursuivre cette fabrication sous le régime des médicaments, auquel il ne peut pour l'instant prétendre.

De nombreuses associations de donateurs et les professionnels du secteur craignent que ces dispositions portent atteinte aux produits éthiques français en obligeant l'EFS à recevoir, stocker et distribuer aux établissements de soins les produits commerciaux fabriqués de manière non éthique. La porte de la marchandisation du corps humain est donc désormais largement ouverte, avec une totale remise en cause du principe du « don » de sang anonyme, volontaire et gratuit. Plusieurs pétitions circulent sur internet (notamment sur www.mesopinions.com).

Un jeu vidéo pour attirer des nouveaux donneurs

"Voyons qui de vous ou de vos amis aura le vertige en premier". La compétition entre amis autour d'un jeu vidéo va prendre une toute autre envergure. Au Canada, la société canadienne Brand & Grotesque lance une levée de fonds sur le site Kickstarter pour financer Blood Sport, une manette qui vous fait réellement perdre du sang chaque fois que vous êtes touchés par une balle ou une arme dans un jeu. L'idée semble absurde, voire dangereuse, mais les créateurs du concept disent avoir créé ce système pour la bonne cause: le don de sang. Leur ambition? Créer des marathons du jeu vidéo, où les joueurs pourront donner leur sang de façon ludique. Ils espèrent ainsi attirer de jeunes donneurs dans des centres agréés. Comment ça marche ? D'un côté, une machine à pomper



Un jeu vidéo guerrier où on perd réellement son sang... pour mieux le donner aux autres.

le sang. De l'autre, une manette modifiée. Dans les jeux de tir, un signal électrique déclenche la vibration de la manette pour signaler au joueur qu'il est touché. Avec cette manette, le signal électrique déclenchera un prélèvement de sang vers la machine.

Avant chaque partie les joueurs devront signer une décharge indiquant qu'ils acceptent les risques encourus.

La machine est toutefois programmée pour arrêter de pomper dès qu'un seuil prédéfini est atteint. Les participants devront ainsi renseigner leur âge, leur taille et leur poids pour être sûrs que la console ne prélève pas trop de sang.

Les créateurs du concept n'ont pour le moment récolté que 3400 dollars sur les 250.000 qu'ils estiment nécessaires pour mener à bien leur projet...

Une 8e édition record au Salon du disque à la Troc'



Avec près de 100 exposants et plus de 2800 visiteurs passionnés, la 8e édition du Salon international du disque de Nantes a connu un immense succès, les 15 et 16 novembre à la Trocardière. Des chiffres qui reflètent l'engouement général de plus en plus fort pour le bon vieux disque noir. Le célèbre site internet américain Discogs, qui recense sur ses bases de données tous les disques sortis au monde, a déjà émis le souhait de participer à notre édition 2015.



Prochaines collectes

à Rezé

Samedi 14 février

Samedi 18 avril

de 8 h à 12 h,

à la Maison de quartier de Ragon

aux Sorinières

Mardi 24 février

de 16h à 19h30, salle

Hippolyte Derouët

au Bignon

Jeudi 22 janvier

de 16h30 à 19h30

salle polyvalente

Les lotos des donneurs de sang

Attention ! Changement de dates pour nos prochains lotos. Ils auront lieu le week-end du samedi 31 janvier à 20h (animé par David) et du dimanche 1^{er} février à 14h (animé par Gilles), toujours à la halle de la Trocardière. Il y aura de nombreux lots alimentaires, un séjour en gîte rural, et de très nombreux bons d'achats, de 80 jusqu'à 2000 €.

Ces lotos sont organisés par l'association de Rezé et le Comité régional pour le don du sang, avec le soutien des associations des Sorinières, Saint-Nazaire, Saint-Sébastien et Pont Saint-Martin.

Le Globule

Associations pour le don de sang bénévole
Rezé : tél. 02 40 32 85 40
Les Sorinières - Le Bignon :
tél. 02 40 04 49 04

Retrouvez-nous sur internet
www.dondusang-reze.net